

NOTE 7 : La vulgarisation de paysan à paysan

Préparée par : Steven Franzel, Ann Degrande, Evelyne Kiptot, Josephine Kirui, Jane Kugonza, John Preissing et Brent Simpson, juillet 2015

L'Initiative sur les bonnes pratiques au niveau mondial entend rendre l'information et le savoir-faire en matière de vulgarisation facilement accessibles à un large public de praticiens. Pour ce faire, elle prépare des Notes de bonnes pratiques, qui décrivent les concepts et méthodes clés dans un format facile à comprendre. Ces notes donnent une vue d'ensemble des principaux aspects et des références permettant d'aller plus loin. Les notes sont téléchargeables gratuitement à partir de www.betterextension.org. Pour télécharger, utiliser, diffuser ou discuter de cette note, il suffit d'y accéder en ligne en scannant le code QR dans le coin inférieur droit. Vos commentaires et suggestions seront très appréciés.

Introduction

Suite au recul des investissements dans les services de conseil mis en place par les pouvoirs publics au cours des années 80 et 90, les approches de vulgarisation communautaire sont devenues de plus en plus importantes. L'une de ces approches est la vulgarisation de paysan à paysan (VPP), qui est définie ici comme la fourniture d'une formation par les agriculteurs aux agriculteurs, souvent au moyen de la création d'une structure de paysans formateurs. Nous utilisons le terme « paysan formateur » comme un terme générique, tout en reconnaissant que différentes appellations (p. ex. leader paysan, paysan promoteur, agent de savoir communautaire) peuvent couvrir des rôles différents.

Les programmes de VPP remontent à un certain temps déjà et ont été utilisés aux Philippines depuis les années 50 et en Amérique centrale depuis les années 70¹. Ces derniers temps, les programmes de VPP ont connu une croissance exceptionnelle en Afrique² et ils sont désormais relativement communs, puisque 78 % des organisations de développement ont recours à cette approche au Malawi³ alors que dans sept régions du Cameroun, un tiers d'entre elles l'utilisent⁴. Toutefois, même si ces programmes sont répandus, les ressources pédagogiques sur l'utilisation de l'approche de même que les analyses et les comparaisons des programmes de VPP sont rares.

Philosophie et principes

La VPP peut aider à bâtir des systèmes de vulgarisation efficaces et axés sur les agriculteurs qui leur donnent les moyens de devenir des agents du changement pour améliorer les moyens d'existence au sein de leurs communautés. Parmi ses principes clés figurent :

- Les agriculteurs et les institutions locales (p. ex. les organisations de producteurs ou les chefs villageois) devraient jouer un rôle de premier plan dans la sélection des paysans formateurs et dans leur suivi-évaluation. Cela permet d'obliger les programmes à rendre des comptes à la communauté ou aux groupes qu'ils servent.
- Les paysans formateurs sont issus de la communauté ; ils communiquent dans la langue locale et sont plus sensibles aux cultures locales, règles de civilité, pratiques culturelles et besoins des agriculteurs.
- Les paysans formateurs devraient être sélectionnés sur la base de leurs compétences et de leur intérêt dans l'échange d'informations, et pas seulement en fonction de leur savoir-faire agricole.



¹ Selener, D., Chenier, J. et Zelaya, R. 1997. *Farmer to farmer extension: lessons from the field*. New York : International Institute for Rural Reconstruction.

² Simpson, B., Franzel, S., Degrande, A., Kundhlande, G. et Tsafack, S. 2015. *Farmer to farmer extension: issues in planning and implementation*. MEAS Technical Note. Urbana, IL: Modernizing Extension and Advisory Services, USAID.

³ Masangano, C. et Mthinda, C. 2012. *Pluralistic extension system in Malawi*. IFPRI Discussion Paper 01171. Washington, D.C. : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Disponible sur : <http://www.ifpri.org/publication/pluralistic-extension-system-malawi>

⁴ Tsafack, S., Degrande, A., Franzel, S. et Simpson, B. 2014. *Farmer-to-farmer extension in Cameroon: a survey of extension organisations*. ICRAF Working Paper No. 182. Nairobi : Centre mondial d'agroforesterie.



- Les paysans formateurs ont besoin d'un appui solide et de liens forts avec les agents de développement (qu'ils soient issus des pouvoirs publics, d'une organisation non gouvernementale (ONG), ou du secteur privé), car ce sont les personnes qui les forment et leur apportent un soutien logistique. Les paysans formateurs s'inscrivent généralement en complément des systèmes de vulgarisation existants plutôt que de se substituer à eux.
- Les organismes de facilitation et les institutions locales ont besoin d'avoir une démarche proactive pour veiller à ce que les agricultrices puissent devenir formatrices au même titre que les hommes.
- Des supports de référence simples et appropriés devraient être mis à la disposition des paysans formateurs.

Dans certains cas, la VPP est simplement une branche d'un modèle de transfert de technologie de haut en bas, au sein duquel la communication est unidirectionnelle, allant du personnel de vulgarisation vers les paysans formateurs puis les agriculteurs. La réorientation de ce type de programmes pour qu'ils utilisent un modèle plus participatif piloté par la demande doit être assurée par les concepteurs et les gestionnaires de programme.

Mise en œuvre

La première étape de la mise en œuvre consiste à évaluer si une approche par VPP convient aux agriculteurs et la région concernée. Un point de départ intéressant consiste à discuter avec les autorités locales et les agriculteurs afin de cerner dans quelle mesure ils sont prêts à tester l'approche.

La prochaine étape consiste à sélectionner les paysans formateurs. Il est fréquent que les services de vulgarisation et les communautés (c.-à-d. les organisations de producteurs ou les autorités locales) choisissent ensemble les paysans formateurs. Dans d'autres cas, seuls les services de vulgarisation ou la communauté se chargent de leur sélection. Une procédure courante consiste à faire en sorte que les services de vulgarisation se mettent d'accord sur des critères avec les représentants de la communauté puis ces derniers appliquent ces critères pour sélectionner les paysans formateurs. Les critères varient mais, bien souvent, il est nécessaire que les paysans formateurs sachent lire et écrire dans la langue habituellement utilisée par les agriculteurs, qu'ils aient une bonne réputation, qu'ils soient motivés et doués pour le partage d'information, qu'ils disposent de compétences agricoles et qu'ils résident à temps plein dans la communauté.

Les paysans formateurs forment les agriculteurs sur une large gamme de pratiques pouvant toucher à l'élevage, aux cultures, à l'agroforesterie ou encore à la pêche. Les rôles et les attributions des paysans formateurs varient mais on retrouve le plus souvent la formation, le contrôle/suivi, le conseil, la réalisation de démonstrations, l'organisation de réunions et le rôle d'intermédiaire entre les agriculteurs et les agents de développement. Les paysans formateurs servent souvent les groupements agricoles auxquels ils appartiennent et forment aussi des agriculteurs extérieurs à ces groupes. Au Malawi, les conseillers agricoles supervisent généralement une quinzaine

de paysans formateurs chacun, lesquels forment à leur tour une soixantaine d'agriculteurs.

Beaucoup d'organisations couvrent une partie des frais des paysans formateurs, tels que les frais de transport ou les frais de communication engagés sur leur téléphone mobile. D'autres ne le font pas. Seules quelques organisations versent aux paysans formateurs un salaire ou des indemnités, mais ces rémunérations sont généralement très inférieures à ce que gagne un agent de vulgarisation. Les résultats d'une enquête réalisée au Cameroun, au Kenya et au Malawi ont montré que toutes les organisations qui versent un salaire ou des indemnités aux paysans formateurs sont des ONG ou des organisations de producteurs⁵. Mais en Indonésie et au Pérou (Encadré 1), les pouvoirs publics versent un salaire aux paysans formateurs, à un niveau toutefois inférieur à celui du personnel de vulgarisation. Dans bien des endroits, la question de savoir s'il convient ou non de payer les paysans formateurs soulève la controverse. D'aucuns soutiennent qu'ils travaillent bien sans être payés et que ce type de paiements ne saurait être durable. D'autres disent qu'ils devraient être dédommagés pour leurs efforts et que ce genre de compensation les motive à toujours mieux faire. Il n'est pas possible de donner des conseils en matière de paiement car cette question dépend des circonstances en présence.

Capacités requises

Les paysans formateurs ont besoin d'une formation à la fois technique (p. ex. les pratiques de production et la commercialisation) et en communications. La plupart des organisations commencent par plusieurs jours de formation sur place, y compris des présentations, des activités de terrain (p. ex. pour établir des démonstrations), et des visites de parcelles. Malheureusement, certaines organisations ne dispensent une formation qu'au moment de la prise de fonctions du paysan formateur. Une formation périodique, un appui sur le terrain et une formation sur le tas, lorsque le personnel de vulgarisation rencontre les paysans formateurs, sont aussi des points importants pour entretenir la motivation des formateurs et garantir qu'ils ont quelque chose de valeur à apporter aux autres. Les paysans formateurs ont aussi besoin qu'on leur enseigne comment accéder eux-mêmes à l'information. La propagation rapide des téléphones mobiles et, en particulier, des smartphones pourrait faciliter l'accès des paysans formateurs à l'information.

Coûts

Les principaux coûts d'un programme de VPP sont la formation (2 à 3 jours sur place au départ y compris une salle de classe, des activités et des visites sur le terrain), un rappel de formation (environ 2 jours par an), et des incitations pour motiver les paysans formateurs, par exemple des compétitions, des T-shirts et des sacs. Au Kenya, ces coûts s'élèvent à environ 160 \$ US par paysan formateur et par an⁶. Certains autres coûts, tels que les intrants pour faire les démonstrations (en gros, 20 \$ US par paysan formateur par an), seraient à assumer dans le cadre d'un programme classique de vulgarisation comme dans un programme de VPP et ne sont donc pas repris ici. Wellard *et al.* ont estimé les coûts à 400 \$ US par paysan formateur sur quatre ans⁷.

⁵ Simpson *et al.* 2015. *Op.cit.*

⁶ Kiptot, E., Franzel, S. et Kirui J. 2012. *Volunteer farmer-trainers: improving smallholder farmers' access to information for a stronger dairy sector*. Policy Brief No. 13. Nairobi : Centre mondial d'agroforesterie. Disponible sur : <http://www.worldagroforestry.org/downloads/publications/PDFs/PB12236.PDF>

⁷ Wellard, K., Rafanomezana, J., Mnyirenda, M., Okotel, M. et Subbey, V. 2013. A review of community extension approaches to innovation for improved livelihoods in Ghana, Uganda and Malawi. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 19 (1): 21-35.

ENCADRÉ 1 : DES PAYSANS FORMATEURS PAYÉS PAR LE GOUVERNEMENT : LA VOIE DE L'AVENIR ?

En certains points du Pérou, la VPP est devenue le principal mode de fourniture de services de vulgarisation. Le programme péruvien de *Yachachis* (ce qui veut dire « celui qui enseigne » en quechua) touche 90.000 des paysans andins les plus pauvres du pays. Hormis le fait qu'ils sont sélectionnés et recrutés localement, ces formateurs VPP sont payés par le gouvernement à partir d'un fonds d'innovation adjugé par la communauté (il n'est fait appel à aucun financement externe). Ils reçoivent l'équivalent de 340 \$ US par mois pour une prestation de quatre jours par semaine, ce qui correspond à 67 % du salaire normal d'un conseiller agricole. 25 % des 2.500 *Yachachis* sont des femmes. Les activités de formation se concentrent sur une large gamme de pratiques touchant à l'agriculture, l'élevage et l'agroforesterie. Il est important de souligner que l'Institut national d'innovation et de recherche agricole (INIA) et le service national phytosanitaire (SENASA) assurent une formation et un appui permanents aux *Yachachis*.

Forces et défis

Forces : une enquête portant sur 80 organisations ayant recours à la VPP au Cameroun, au Kenya et au Malawi a révélé qu'elles appréciaient l'approche en raison de son faible coût, parce qu'elle aidait à élargir la portée des services de vulgarisation et qu'elle améliorait la responsabilisation envers la communauté. Beaucoup ont aussi indiqué que la maîtrise des langues et de la culture locales par les formateurs favorise l'adoption des nouvelles pratiques. Certains ont signalé que les programmes de VPP encouragent également le retour d'informations sur les nouvelles pratiques aux chercheurs et aux conseillers agricoles et contribuent au renforcement des capacités des communautés en matière d'accès à l'information. Comme l'approche est à faible coût, elle est généralement durable, et le personnel de vulgarisation des services publics ou des organisations de producteurs assure le soutien des paysans formateurs une fois le projet terminé. La VPP a le potentiel d'améliorer le retour que les agriculteurs donnent à propos du personnel de vulgarisation.

Défis : les paysans formateurs ont besoin d'un accompagnement et d'un soutien technique ; sans eux, leurs performances peuvent se révéler médiocres. Certains programmes semblent recruter plus de paysans formateurs qu'ils ne peuvent appuyer efficacement, ce qui tend à réduire l'efficacité générale du programme. Si le personnel de vulgarisation perçoit les paysans formateurs comme des agents de remplacement plutôt qu'un dispositif s'inscrivant en complément de leurs propres services, des conflits entre les paysans formateurs et le personnel de vulgarisation peuvent se produire. Certains programmes connaissent des taux d'abandon élevés, ce qui nécessite des formations supplémentaires pour les nouveaux paysans formateurs. Dans certains cas, les programmes de VPP peuvent n'être qu'une branche d'un modèle de transfert de technologie de haut en bas, au sein duquel la communication est unidirectionnelle. Enfin, aussi peu coûteux que puissent être les programmes VPP, ils peuvent ne pas être durables à l'issue de la clôture d'un projet si aucune institution locale ne s'engage à les soutenir.

Quelques considérations appropriées

Pour quels groupes cibles ? L'approche convient à une large sélection de groupes cibles, y compris les femmes, les jeunes et les pauvres. Elle est particulièrement utile pour accroître la proportion de conseillères agricoles et l'accès des femmes aux services de vulgarisation. Dans bien des endroits, les services de vulgarisation peuvent recruter une plus forte proportion d'agricultrices en qualité de formatrices que de femmes comme agents de vulgarisation de première ligne. Ainsi, dans le Programme de développement des produits laitiers en Afrique

de l'Est, organisé en Ouganda, environ le tiers des paysans formateurs bénévoles étaient des femmes, alors que moins de 5 % des agents de vulgarisation étaient des femmes⁸.

Pour quelles innovations ? La VPP convient pour une large gamme d'innovations mais elle pourrait ne pas être adaptée pour les entreprises et les pratiques à haut risque ou très complexes (p. ex. certaines techniques de pulvérisation des cultures), les innovations où la moindre erreur peut avoir un coût très élevé (p. ex. le traitement des maladies animales), ou pour des décisions qui ont un caractère plus ou moins permanent (p. ex. le choix de l'emplacement des structures de contrôle hydraulique).

Dans quels contextes écologiques et institutionnels ? Il a été signalé que la VPP ne donne pas de très bons résultats dans les zones faiblement peuplées où les transports présentent une contrainte. Elle semble mieux marcher là où les agriculteurs sont bien organisés, c'est-à-dire lorsque les paysans formateurs servent les membres de groupements paysans ou d'organisations de producteurs, car ils ont dans ce cas une clientèle toute trouvée.

Gouvernance

L'approche cadre avec une grande variété de modalités de vulgarisation, que ce soit le secteur privé, l'État, des ONG ou des organisations de producteurs qui fournissent les services de vulgarisation. Les services de vulgarisation sont généralement les initiateurs des programmes de VPP et les agents de vulgarisation supervisent souvent les paysans formateurs. Plus les services de vulgarisation facilitent l'appropriation au sein des institutions locales (p. ex. les organisations de producteurs, les collectivités locales), plus les programmes seront durables. Ils peuvent y veiller en faisant en sorte que les institutions locales participent, voire même dirigent, la sélection des paysans formateurs ainsi que leur suivi-évaluation.

L'approche VPP est communément adaptée et utilisée en association avec de nombreuses autres approches de vulgarisation. Ainsi, les agriculteurs de liaison du système de formation et les dirigeants dans la méthode des « fermes-écoles » relèvent tous deux de la catégorie VPP.

Impact et mise à l'échelle

Il s'avère qu'une seule étude a documenté les coûts et les recettes d'un programme de paysans formateurs. Wellard *et al.*⁹ signalent des rapports avantages-coûts compris entre 7 pour 1 et 14 pour 1 entre les quatre sites où Self Help Africa, une ONG, et des partenaires locaux ont soutenu des paysans formateurs au Ghana, au Malawi et en Ouganda. Plusieurs autres études montrent des signes d'adoption des

⁸ Franzel, S., Degrande, A., Kiptot, E., Kundhlande, G., Tsafack, S. et Simpson, B. Sous presse. Does farmer-to-farmer extension increase women's participation and access to advisory services? Lessons from Kenya, Cameroon and Malawi. *Journal of International Agricultural and Extension Education*, sous presse.

⁹ Wellard *et al.* 2013. *Op. cit.*



nouvelles pratiques promues par les paysans formateurs et des preuves de la satisfaction des membres de la communauté et des organisations de développement à l'égard des paysans formateurs, qu'ils déclarent apprécier. La propagation rapide de l'approche VPP – la plupart des organisations qui l'utilisent au Cameroun, au Kenya et au Malawi ne l'ont adoptée qu'au cours de la décennie écoulée – sans faire appel à un appui des bailleurs de fonds ou des organisations internationales témoigne de l'efficacité de son utilisation.

Il existe de nombreux cas illustrant la mise à l'échelle réussie de l'approche, p. ex. le ministère de l'Agriculture du Malawi travaille avec plus de 12.000 leaders paysans et le gouvernement péruvien avec 2.500 paysans formateurs (voir l'Encadré 1).

Durabilité

Plusieurs facteurs semblent être associés à la durabilité des programmes de VPP :

- **Appropriation par des institutions locales.** Par exemple, dans l'ouest du Kenya, les paysans formateurs continuaient résolument à former des agriculteurs trois ans après la clôture du projet qui les soutenait. Ceci s'expliquait principalement par le fait que les autorités du village local épaulaient les formateurs et en assuraient la promotion¹⁰.
- **Comprendre les motivations des paysans formateurs et trouver des incitations à bas coûts.** Les responsables de la vulgarisation ont besoin de comprendre les motivations des paysans formateurs qui se portent volontaires et d'appliquer des incitations à faible coût pour les récompenser, tout particulièrement ceux qui ne sont pas rémunérés pour leurs prestations. Dans les enquêtes réalisées au Cameroun, au Kenya et au Malawi, les connaissances et l'aide des tiers étaient les principales motivations des paysans formateurs ; venaient ensuite le statut social et les avantages matériels du projet (p. ex. les intrants pour faire des démonstrations). L'offre d'une nouvelle opportunité de formation constitue également une incitation importante. Pour les paysans formateurs, motivés par le désir d'aider autrui et le statut social, les concours, les certificats, les T-shirts et la reconnaissance de la communauté jouent un rôle important. D'autres sont motivés par la possibilité de tirer un revenu des activités associées à leurs tâches de vulgarisation (p. ex. la vente de semences issues de parcelles de démonstration ou la dispense d'une formation en contrepartie d'un paiement), ce qui invite à réfléchir à la façon d'intégrer ce type de possibilités dans la conception de programmes de VPP¹¹.
- **Soutien des pouvoirs publics.** Les pouvoirs publics appuient et rémunèrent les paysans formateurs au Pérou (Encadré 1) et en Indonésie. Dans d'autres pays, comme le Malawi et le Rwanda, les pouvoirs publics ne rémunèrent pas les paysans formateurs mais ils les aident techniquement.



Cette note a été préparée par le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF), avec le concours financier de la GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et du PIM (le Programme de recherche du CGIAR sur les politiques, institutions et marchés).

Ces travaux ont été entrepris dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur les politiques, institutions et marchés (PIM) sous la direction de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Cette étude a bénéficié du soutien financier des agences dont le logo figure sur la page de garde. Cette note n'a pas été soumise au processus d'évaluation par les pairs conduit par l'IFPRI. Toutes les opinions exprimées ici n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou l'acceptation officielle de l'IFPRI.

Informations sur les auteurs : Steven Franzel est économiste agricole, Ann Degrande et Evelyne Kiptot sont sociologues ; Josephine Kirui et Jane Kugonza sont conseillères agricoles auprès du Centre mondial d'agroforesterie à Nairobi. John Preissing est un expert en vulgarisation et un représentant de la FAO au Pérou ; Brent Simpson est professeur associé à l'Université d'État du Michigan et fonctionnaire agricole principal auprès de la FAO.

Photos : © p.1 Pius Lutakome ; p.4 FAO

Traduction et mise en page : Green Ink (www.greenink.co.uk)

Citation correcte : Franzel, S., Degrande, A., Kiptot, E., Kirui, J., Kugonza, J., Preissing, J. et Simpson, B. 2015. La vulgarisation de paysan à paysan. Note 7. Notes du GFRAS sur les bonnes pratiques de services de vulgarisation et de conseil rural. GFRAS : Lindau, Suisse.

¹⁰ Lukuyu, B., Place, F., Franzel, S. et Kiptot, E. 2012. Disseminating improved practices: Are volunteer farmer-trainers effective? *Journal of Agricultural Education and Extension*, 18: 525-554. Disponible sur : <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/1389224X.2012.707066>

¹¹ Kiptot, E. et Franzel, S. 2014. Volunteerism as an investment in human, social and financial capital: evidence from a farmer-to-farmer extension program in Kenya. *Agriculture and Human Values*, 31: 231-243. Disponible sur : <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10460-013-9463-5>